



Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et professionnels de l'administration du CISSS du Bas-Saint-Laurent (SPBTPA-BSL – CSN) Catégorie 3

Avis et procédure d'élection intersyndicale

Représentant.es des travailleur.euses en SST (RTSST)

Avis d'élection

SPBTPA-BSL-CSN vous avise qu'il est en période électorale afin d'élire les 13 personnes qui agiront à titre de **représentant.es des travailleur.euses** en santé et sécurité au travail (RTSST) pour notre catégorie, tel que présenté à l'annexe 1.

Pour se porter candidate, la personne doit provenir du secteur pour lequel elle souhaite postuler, tel que défini à l'annexe 1. Le collège électoral est établi selon la même modalité, soit par secteur.

Au total, pour les 4 catégories de travailleur.euses, 60 postes sont à pourvoir. Chaque syndicat procède pour sa catégorie et ce, selon les mêmes règles.

Mises en candidature

La période de mise en candidature débute le 25 mai 2026 et se termine le 5 juin 2026 à 17 heures. Toute personne salariée de l'unité d'accréditation, membre de SPBTPA-CSN et **ayant signé son formulaire d'adhésion (carte de membre)**, peut déposer sa candidature à un poste de représentant.e des travailleur.euses SST (RTSST).

TOUS les postes de représentant.e des travailleur.euses SST (RTSST) font l'objet d'une élection par secteur. Le secteur est établi selon **l'adresse des installations** concernées. La personne candidate à un poste doit provenir du secteur visé. Vous trouverez le détail pour chacun des postes en élection dans l'annexe 1. Pour toute question concernant les secteurs, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : csn@spbtpa-bsl.ca

Pour se porter candidate, la personne salariée doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet, joint au présent courriel, et le faire parvenir à la présidente d'élection, Mme Nancy Gagné, à l'adresse suivante: csn@spbtpa-bsl.ca Un accusé réception sera transmis à chaque personne posant sa candidature.

La personne candidate peut, si elle le désire, soumettre par courriel une lettre de présentation de format 8 1/2x11.

Campagne électorale

À la fin de la période de mise en candidature, la liste des personnes candidates et des personnes élues par acclamation est transmise à l'ensemble des membres par le biais d'une communication courriel et affiché sur la page Facebook de chaque syndicat.

Les personnes candidates peuvent utiliser les babillards des diverses installations du secteur pour promouvoir leur candidature en respect de la politique d'affichage de l'employeur. Il n'est pas permis d'utiliser le courriel de l'employeur pour promouvoir une candidature. Une personne candidate qui ne respecte pas cette directive pourrait voir sa candidature annulée par le comité d'élection.

Élections

Dès la fin de la période de mise en candidature, chaque organisation transmet à ses membres un calendrier de vote avec un lien de vote électronique pour l'élection des représentant.es des travailleur.euses SST (RTSST).

Pour la tenue du vote électronique, les règles de convocation, de procédure et de quorum sont celles déterminées par chaque organisation pour les postes qui lui sont attribués.

Les personnes élues sur les postes de représentant.e des travailleur.euses SST (RTSST) le sont pour une durée de 3 ans. Exceptionnellement, 50% des mandats seront d'une durée de 2 ans pour la première élection ceci permettant d'éviter que 100% des mandats soient remis au jeu en même temps, se référer au tableau de l'annexe 1.

Dans l'éventualité où un poste RTSST devient vacant en cours de mandat, le comité exécutif de son accréditation syndicale nominante procédera à une nomination par intérim. Toutefois, le poste devra être remis en élection dans l'année suivant la vacance pour le restant du mandat.

Période de vote et mode de scrutin pour le¹s représentant.es des travailleur.euses SST (RTSST)

Les modalités pour la tenue du vote électronique, pour l'élection des représentant.es des travailleur.euses SST (RTSST), est déterminée par chaque syndicat.

La période de vote du SPBTPA CSN est du 8 juin 2026 au 19 juin 2026.
Un lien de vote électronique vous sera envoyé par courriel.

Comité d'élection RTSST :

Le comité d'élection est composé des personnes non-candidates suivantes :

- a) Une personne du comité exécutif du SPBTPA CSN
- b) Une personne conseillère syndicale de la FSSS-CSN

Le comité assume les responsabilités et les pouvoirs suivants :

- a) Organiser les élections des Représentant des travailleurs en SST de leur accréditation syndicale;
- b) Recruter les personnes scrutatrices ainsi que les personnes-ressources nécessaires à l'élection;
- c) Juger de la recevabilité des candidatures conformément à la présente procédure;
- d) Contrôler le matériel nécessaire à l'élection;
- e) Tenir les élections des Représentant des travailleurs en SST de leur accréditation syndicale.

Fonctionnement

- a) Le comité est présidé par la personne du comité exécutif local;
 - b) Les membres du comité d'élection ne se livrent pas à un travail de nature partisane pendant la durée de leur mandat;
 - c) Les personnes scrutatrices votent devant une autre personne scrutatrice, avant de faire le vote dans la salle si l'assemblée est tenue en présence et ne se livrent pas à un travail de nature partisane tout au long de l'exercice de leurs fonctions.
-

ANNEXE 1 : Répartition des représentant.es des travailleur.euses (RTSST) et des représentant en santé et sécurité (RSS) en fonction des comités santé et sécurité

Représentant.tes des travailleur.euses SST – CISSS Bas-St-Laurent				
Comités SST	Établissements	Syndicats	Nombre de représentant.es	Durée du mandat
CHSLD Centre + Est	CHSLD Rimouski	FIQ	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	CHSLD Trois-Pistoles	SCFP	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	MDA Rimouski	CSN	1	3 ans
	CHSLD Matane			
	CHSLD Mitis			
	CHSLD Lac au Saumon- M_A Ouellet	APTS	1	2 ans
	CHSLD Mont-Joli			
CH Centre + Est	CH Trois-Pistoles	FIQ	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	CH Rimouski	SCFP	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	CH Matane	CSN	1	2 ans
	CH Mont-Joli			
	CH Amqui	APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
CJ+DPJ Centre + Est	CPEJ Rimouski	FIQ	0	-
	287 Pierre Saindon	SCFP	1	2 ans
	CPEJ Rimouski	CSN	1	3 ans
	103 Évêché			
	CRJD Rimouski			
	404 Ross			
	CRJD Grande Voile Arthur Buies	APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	CPEJ Basque			
	CRJD Basques			
	Passerelle			
	CPEJ Mitis			
	CPEJ Matane			
	CRJD Matane Villa Dion			
	CPEJ Matapédia			

DI TSA DP Centre + Est	Interaction	FIQ	0	-
	CRDP Rimouski	SCFP	1	3 ans
	Atelier			
	econoposte	CSN	1	2 ans
	Plateau			
DI TSA DP Centre + Est	econoposte			
	CAJ Ste-Anne			
	Rimouski			
	CAJ des ateliers			
	Rimouski			
	Atelier exp			
	Rimouski			
	Plateau Cégep			
	Rimouski			
	CRDITED			
	Rimouski			
	CRDITED Trois-			
	Pistoles	APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	Plateau Trois-			
	Pistoles			
	CRDP Mont-Joli			
	CRDITED Mitis			
	RAC fusiliers			
	RAC TGC +			
	Jumelés			
	RAC Ross			
	CRDITED Matane			
	Atelier Dupont			
	Amqui			
	CRDITED			
	Matapédia			
CLSC + GMF + Santé mentale + Communautaire Centre + Est	CLSC St Fabien	FIQ	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	CLSC Rimouski			
	135 des Gouverneurs	SCFP	1	2 ans
	CLSC Rimouski	CSN	1	3 ans
	180 des Gouverneurs			
CLSC + GMF + Santé mentale + Communautaire Centre + Est	CLSC Rimouski			
	165 des Gouverneurs	APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
	CLSC Trois-Pistoles			

	CLSC St-Jean de Dieu CLSC Amqui UTRF Manoir Des Générations GMF du Fleuve Rimouski Clinique médicale Boisé Langevin Rimouski Clinique médicale Arthur Buies Rimouski Polyvalente Paul Hubert Rimouski Palais de Justice Rimouski Appartements supervisés Rimouski CLSC Les hauteurs CLSC Matane CLSC Baie des Sable CLSC Sayabec CLSC Causapcal Clinique médicale Matane Centre médical de la Vallée SQ Mitis Maison des Naissance Mon parcours Polyvalente Armand St-Onge			
CHSLD Ouest	MDA RDL	FIQ	2	1 de 2 ans
	CHSLD RDL			1 de 3 ans
	CHSLD Des Chauffailles	SCFP	3	1 de 2 ans 2 de 3 ans
	CHSLD St-Cyprien	CSN	1	2 ans
	CHSLD Rivière Bleu			
	CHSLD Squatek			
	CHSLD St-Louis	APTS	1	3 ans

	CHSLD Villa Maria CHSLD St- Pacôme			
CH Ouest	CH NDL CH Lapoc CHRGF RDL	FIQ	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
		SCFP	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
		CSN	1	3 ans
		APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
CJ+DPJ Ouest	CPEJ RDL CRJD RDL Ancrage + Traversier Aire Ouverte RDL CPEJ Témiscouata CPEJ St-Pascale	FIQ	0	-
		SCFP	1	3 ans
		CSN	1	2 ans
		APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
DI TSA DP Ouest	Interaction RDL CRDP RDL CAJ St-Cyprien URCI St-Cyprien CRDITED St Cyprien CRDITED RDL CRDITED Témiscouata Cabano Plateau Dégelis Centre Thérèse Martin CRDITED La Pocatière Unité Le phare Plateau Cégep La Pocatière	FIQ	0	-
		SCFP	1	2 ans
		CSN	1	3 ans
		APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
CLSC + GMF + Santé mentale + Communautaire Ouest	CLSC RDL CLSC St_Cyprien CLSC île Verte CLSC St-Épiphane	FIQ	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
		SCFP	1	3 ans
		CSN	1	2 ans

	CLSC Pohénégamook CLSC Dégelis CLSC Lac des aigles CLSC Cabano CLSC La Pocatière CLSC St-Pascale GMF Frontenac RDL GMF St-Antonin RDL GMF Lafontaine RDL GMF Cabano Clinique médicale La Pocatière GMF St-Pascale SQ Temis	APTS	2	1 de 2 ans 1 de 3 ans
Admin et télétravail transversal	Centre Thérèse Martin volet administratif Pavillon Alphonse Couture volet administratif Entreposage Rimouski Technocentre et drdp Rimouski Centre admin Rimouski Bureau administratif Pierre Saindon Rimouski Bureau administratif St- Jean Baptiste Rimouski Personnel administratif 100% en télétravail	FIQ	1	3 ans
		SCFP	0	-
		CSN	3	1 de 2 ans 2 de 3 ans
		APTS	1	2 ans

Représentant.tes en santé et sécurité (RSS) – CISSS Bas-St-Laurent			
Comités SST Centre + Est	Nombre de représentant.es	Comités SST Ouest	Nombre de représentant.es
• CHSLD Centre + Est • CH Centre + Est • CJ+ DPJ Centre + Est • DI TSA DP Centre + Est • CLSC + GMF + Santé mentale + Communautaire Centre + Est • Admin et télétravail transversal (selon le port d'attache)	3	• CHSLD Ouest • CH Ouest • CJ+ DPJ Ouest • DI TSA DP Ouest • CLSC + GMF + Santé mentale + Communautaire Ouest • Admin et télétravail transversal (selon le port d'attache)	2